



Animaux
Développement et
animation des Territoires

Titre professionnel Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE)

Description

Titre Professionnel – niveau 4

Ce titre professionnel de la Fédération Française d'Équitation forme en 6 mois les futurs professionnels à préparer et à conduire promenades et randonnées équestres en autonomie, en garantissant la sécurité des participants, des tiers et des équidés.

L'accès à cette formation nécessite un bon niveau en équitation, et se fait sous conditions: être majeur, réussir aux tests d'entrée, être titulaire d'une licence fédérale de compétition - du Galop 6 / Degré 2, détenir l'attestation Prévention et Secours Civiques PSC1 ou équivalent ...

L'ATE exerce un ensemble de fonctions:

- préparation des excursions et encadrement des publics (conception de circuits, conduite de randonnées, transmission de bases techniques équestres aux participants..)
- entretien, soins, valorisation des équidés, et maintenance des installations
- accueil et commercialisation (relations avec les partenaires en lien avec les activités: agriculteurs, propriétaires, gestionnaires d'hébergement, randonneurs...)

Etre ATE exige une réelle polyvalence associant compétences techniques, capacités relationnelles et commerciales, et une vraie passion pour les animaux.

Le diplôme est composé de 3 Unités capitalisables (UC).

Compétences visées:

- accompagner en autonomie des cavaliers lors de promenades ou randonnées
- transmettre les bases de l'équitation de tourisme équestre pour permettre aux cavaliers de participer aux activités en sécurité et avec agrément
- gérer et travailler la cavalerie
- gérer les efforts, la locomotion et le mental des équidés
- assurer le choix et la maintenance du matériel (bourrellerie, matelotage)...
- participer à l'organisation et à la promotion des activités de tourisme équestre, de sa structure ou de la structure qui l'emploie

Débouchés Métiers

L'ATE exerce en qualité de salarié ou de dirigeant, dans des entreprises de type agricole, sportif ou commercial. Il peut être salarié à durée indéterminée, travailleur occasionnel, dirigeant de structure.

Ex: Accompagnateur de tourisme équestre, Guide équestre

Poursuites d'études

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité):
BP JEPS Educateur sportif - Activités équestres
BP Responsable d'Entreprise Hippique

Pour acquérir des compétences supplémentaires :

Voies d'accès au sein du réseau Réana

Formation initiale scolaire	
Formation par Apprentissage	
Formation continue pour adultes	X

Lieux de la formation

Formation initiale scolaire	Formation par Apprentissage	Formation continue pour adultes
		CFPPA Les Vaseix-Bellac – site des Vaseix